



Traité Baba Metsia

Michna 8 - Chapitre 3

יוציא לו שתות ליין.
 רבי יהודה אומר:
 חמש.
 יוציא לו שלשת לגים שמן למאה:
 לוג ומחצה שמרים, לוג ומחצה בלע.
 אם היה שמן מזקק,
 אינו מוציא לו שמרים.
 קנקנים ישנות,
 אינו מוציא לו בלע.
 רבי יהודה אומר:
 המוכר שמן מזקק לחברו כל ימות השנה,
 הרי זה מקבל עליו לוג ומחצה שמרים למאה.

Il (le gardien) doit déduire un sixième du vin (qui lui a été confié). Rabbi Yehouda dit [qu'il doit lui en déduire] un cinquième.

Il doit déduire 3 Login d'huile pour [une quantité globale de] 100 [Login] : 1,5 Log correspondant aux dépôts résiduels et 1,5 Log correspondant à ce qui a été absorbé [par les bouteilles]. Si l'huile (déposée) était pure, il ne doit pas déduire (le Log et demi) correspondant aux dépôts résiduels. Si les cruches étaient anciennes, il ne doit pas déduire (le Log et demi) correspondant à ce qui a été absorbé [par les bouteilles].

Rabbi Yehouda dit que, même concernant celui qui vend de l'huile « pure » à son prochain durant toute l'année, ce dernier doit accepter [que lui soit déduit] 1,5 Log, correspondant aux dépôts résiduels (qu'il devrait normalement recevoir, si l'huile qui lui était servie était de qualité ordinaire), pour [toute quantité globale de] 100 [Login].



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions